

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Camaret-sur-Mer

Dossier n° DP 029 022 15 00029

Date de dépôt : 7 avril 2015

Demandeur : PNRA

Adresse terrain : Quai Téphany à Camaret-sur-Mer (29570)

Références Cadastres du terrain :AM 302

ARRETE

**De non-opposition à une déclaration préalable
Au nom de la commune de Camaret-sur-Mer**

Le Maire de Camaret-sur-Mer,

Vu la déclaration préalable présentée le 7 avril 2015 par PNRA , 15 place aux Foires au FAOU (29590),

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le remplacement à l'identique de la toiture bac acier et des gouttières,
- Sur une propriété située Quai Téphany à Camaret-sur-Mer (29570),

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 9 juillet 1997, modifié le 20 octobre 2005, et notamment les dispositions afférentes à la zone UP

ARRETE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait le 8 avril 2015

Le Maire
François SENECHAL



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L2131-2 du code général des collectivités territoriales.